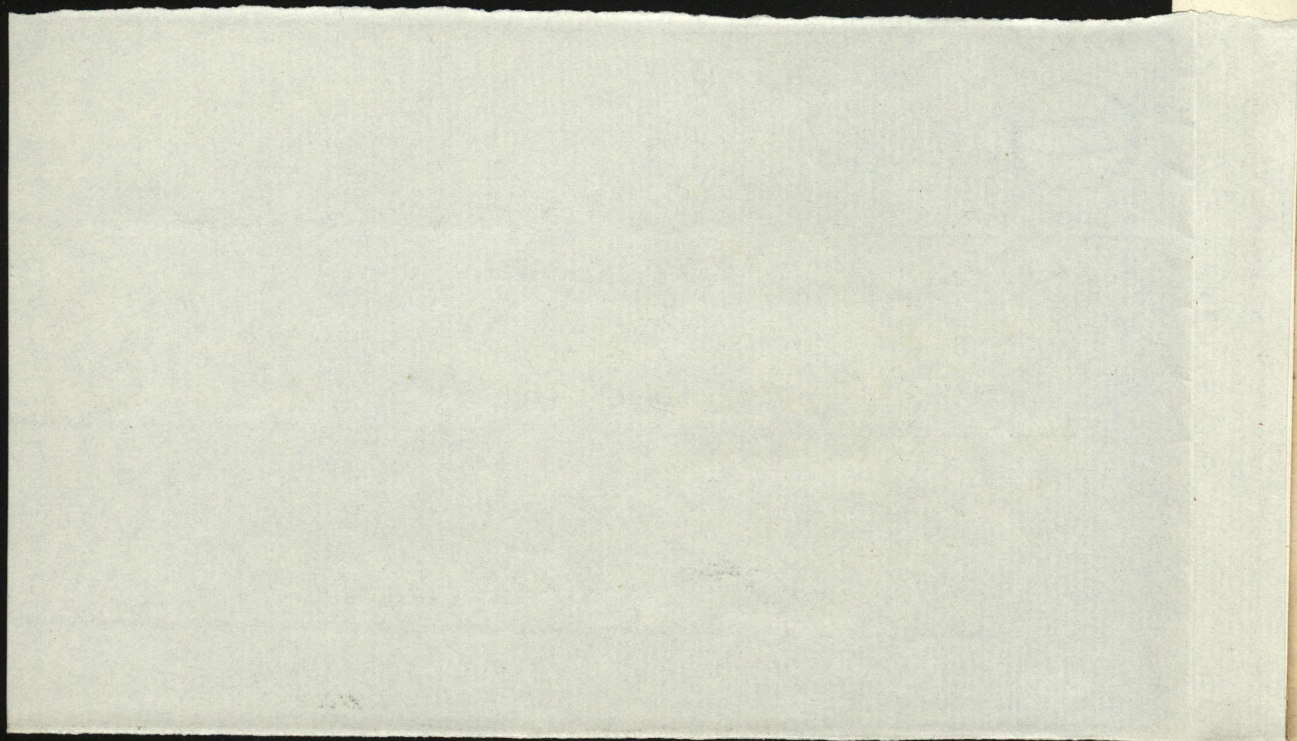


38880
Copy of

Letter written by Marie Antoinette
to Madame Elizabeth on 16 Oct. 1793,
the day of her death.

?



ce 16^{bre} à 4 h^{1/2} du matin

c'est à vous, ma Sœur, que j'écris pour la dernière fois, je viens d'être condamnée non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre, votre frère; comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ces derniers moments. Je suis en paix comme on l'est, quand la conscience ne reproche rien; j'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants; vous savez que je n'existois que pour eux, et vous, ma bonne et tendre Sœur, vous qui avez par votre amitié tout sacrifié pour être avec nous; dans quelle position je vous laisse! j'ai appris par le plaidoyer même du procès que ma fille étoit séparée de vous. hélas! la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire, elle ne recevrait pas ma lettre. je ne sais même pas si celle-ci vous parviendra, recevez pour eux deux ici, ma bénédiction. j'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous, et jouir en entier de vos tendres soins. qu'ils pensent tous deux à ce que je n'ai cessé de leur inspirer; que les principes, et l'exécution exacte de ses devoirs sont la première base de la vie; que leur amitié et leur confiance mutuelle, en feront le bonheur; que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son frère par les conseils que son expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié pourront lui inspirer; que mon fils à son tour, rende à sa Sœur, tous les soins, les services, que l'amitié peut inspirer; qu'ils sentent en eux-mêmes deux que, dans quelque position, où ils pourront se trouver, ils ne seront vraiment heureux que par leur union. qu'ils prennent exemple de nous. combien dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de consolations, et dans le bonheur on jouit doublement quand on peut le partager avec un ami; et où en trouver de plus tendre, de plus cher que dans sa propre famille? que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément: qu'il ne cherche jamais à venger notre mort. j'ai à vous parler d'une chose bien pénible à mon cœur. je suis combien cet enfant, doit vous avoir fait de la peine; pardonnez-lui, ma chère Sœur; pensez à l'âge qu'il a, et combien il est facile

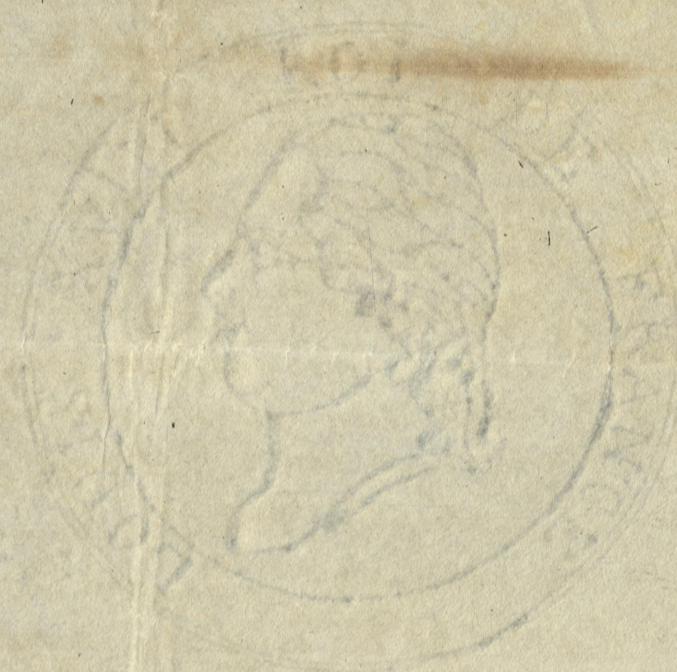
de faire dire à un enfant ce qu'on veut, et même ce qu'il ne comprend pas, un jour viendra, j'espère, où il ne sentira que mieux tout le prix de vos bontés et de votre tendresse pour tous deux. il me reste à vous confier encore mes dernières pensées. j'aurais ^{voulu} les écrire dès le commencement du procès; mais, outre qu'on ne me l'ai point pas écrit, la marche en a été si rapide, que je n'en aurais réellement pas eu le temps.

Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée, et que j'ai toujours ^{professée} n'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas

si il existe encore ici des prêtres de cette religion, et même le lieu où je suis les exposerait trop, si ils y entroient une fois. Je demande sincèrement pardon à dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe. j'espère que dans sa bonté il vaudra bien recevoir mes dernières vœux, ainsi que ceux que je fais depuis longtemps pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa miséricorde. Je demande pardon à tout ceux que je connois, et à vous, ma soeur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurais pu vous causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis ici adieu à mes tantes ~~de~~ et à tous mes frères et soeurs. j'avois des amis, l'idée d'en être séparée pour jamais, et leur peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant, qu'ils sachent, du moins, que jusqu'à mon dernier moment, j'ai pensé à eux. adieu, ma bonne et tendre soeur, puisse cette lettre vous arriver. pensez toujours à moi; je vous embrasse de tout mon coeur, ainsi que ces pauvres et chers enfants: mon dieu! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours. adieu, adieu! je ne vais plus m'occuper que de mes devoirs spirituels.

38882

comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m'amènera
peut-être, un prêtre, mais je proteste ici que je ne lui
donnerai pas un mot, et que je le traiterai comme un être
absolument étranger.



Gravé par P. Picquet.

1793
from the Queen
of France
to Madame de Noailles

Name of the letter

16. October 1793
The day of her execution